

### Une météo favorable à la mise à l'herbe. Oui ! Mais...

- Deuxième semaine avec une pousse de 21 kgs de MS/Ha /Jour.
- Il n'y a pas de l'herbe partout !
- Fertilisation un levier à activer

Grâce à une météo très favorable : températures au-dessus des normales et soleil bien présent, la pousse régionale se situe à 21 kg de MS/ha/jour pour la 1<sup>ère</sup> semaine de mars. Même si ce niveau n'est pas très élevé, il se situe en avance par rapport aux normales de saison.

Les mesures ayant lieu principalement les jeudis et vendredis, la pousse va probablement chuter pour la semaine en cours en raison de fortes gelées sur le 1<sup>er</sup> week end de mars.

Toutefois, nous devrions retrouver ensuite un niveau de croissance au moins égal aux moyennes historiques.



### Des situations très contrastées

Alors que la hauteur moyenne des parcelles servant au calcul de pousse se situe à 7.0 cm herbomètre, en Vendée les hauteurs sont plus conséquentes avec 8.2 cm de moyenne et 30 % des parcelles y affichent déjà une hauteur supérieure à 10 cm. Ce qui pour une surface de 30 ares par VL par exemple représente déjà un stock de jours d'avance plus conséquent.

	Croissance moyenne (kg MS/ha/jour) du 27/02 au 05/03/21	Hauteur moyenne (cm)	Jours d'avance au pâturage (hauteur de pâturage 5 cm)					
			20 ares/VL	30 ares/VL	40 ares/VL	50 ares/VL	40 ares/VA+v	50 ares/VA+v
<b>Zone Nord</b>	15	6,5	5	7	9	12	9	12
<b>Zone Intermédiaire</b>	21	6,3	4	6	8	10	8	10
<b>Zone Sud</b>	<b>Nord Loire</b>	17	5	8	10	13	10	12
	<b>Sud Loire</b>	26	10	15	20	25	18	23
<b>MOYENNE REGION</b>	<b>21</b>	<b>7,0</b>						

Dans une majorité de fermes, la mise à l'herbe s'est effectuée avec une faible hauteur d'herbe dans les prairies. Les conditions météorologiques favorables, l'amélioration nette de la portance, le manque de paille sont autant d'éléments incitant à ouvrir les barrières des bâtiments. Mais dans ces situations, il faut rester prudent et maintenir une ration conséquente à l'auge pour les vaches laitières et se méfier du surpâturage (< 4 cm herbomètre avec un sol ouvert aux adventices). En élevage allaitant, il faut sortir des petits lots qui seront augmentés progressivement dans 15 jours/ 3 semaines lorsque la pousse sera de 30 à 40 kgs. Lorsque l'on manque d'herbe en ce début mars, il faut chercher à gagner 8 à 10 jours de souplesse en se servant de parcelles prévues en fauche et actuellement encore facilement pâturable.

Cela change les plans, mais on conserve son capital pousse et il sera toujours temps de faire du stock au moment du pic de croissance des prairies.

Compte tenu des très bonnes situations de portance, les parcelles les plus hautes sont bien sûr à exploiter en priorité et notamment celles présentant des touffes et des feuilles en sénescence. Les animaux sont moins difficiles à la mise à l'herbe et les consomment facilement.

Il faut être opportuniste pour faire pâturer les jeunes semis, les parcelles habituellement hydromorphes et celles contenant des céréales associées comme l'avoine ou le seigle qui portent aujourd'hui mais qui ne porteront peut-être plus dans 15 jours.

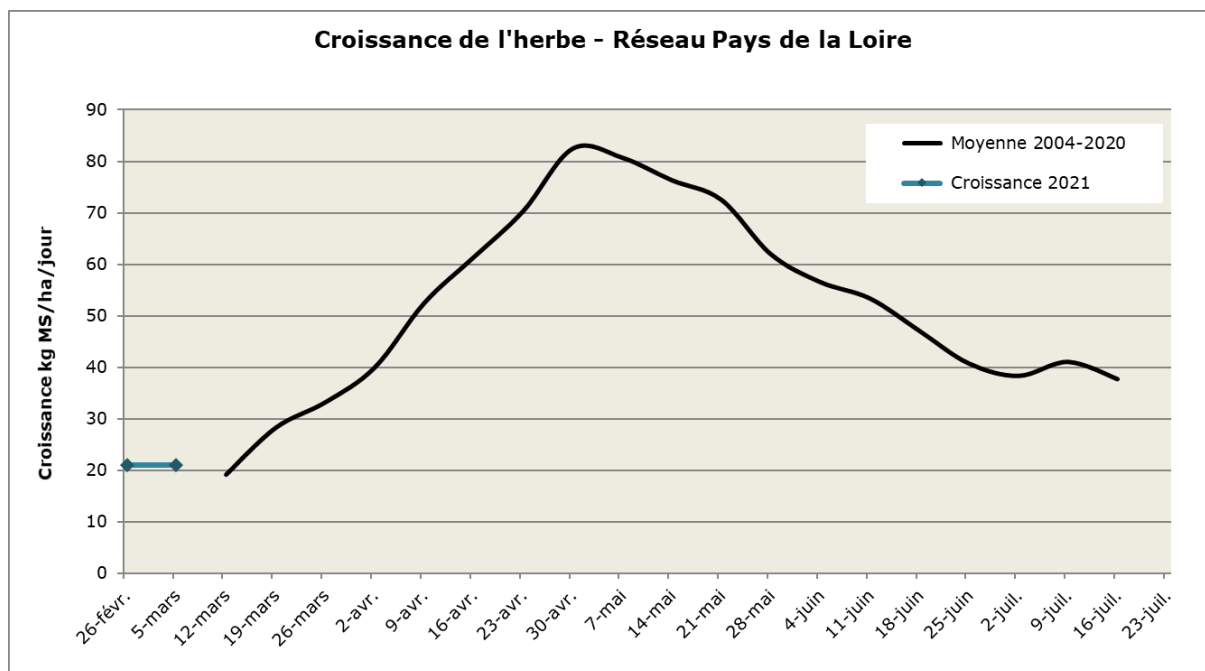
## Fertilisation des prairies : c'est maintenant !

C'est au début du printemps que les prairies valorisent le mieux l'azote. Si ce n'est pas déjà fait, un apport de lisier ou d'azote minéral (30 à 40 unités) stimulera les graminées à un moment où le sol n'est pas suffisamment réchauffé pour minéraliser.

En graminées pures, viser un apport de 60-70 unités d'autant que la pluie et les températures devrait rendre cet apport très efficace.

C'est un levier à utiliser dans les situations plus juste en volume d'herbe actuellement. A contrario, sur des pâtures > à 8 cm herbomètre, mieux vaut faire un 1er pâturage avant de fertiliser.

Sur prairies de fauche, anticipez vos apports 4 semaines avant la récolte pour limiter le taux d'azote soluble dans le fourrage. Ce dernier est moins bien valorisé par les animaux qui risquent d'en excréter dans les urines et fèces s'il constitue la majorité de l'apport protéique global.



Bulletin pousse de l'herbe Pays de la Loire, une action partenariale :

**Chambre d'agriculture Pays de la Loire** 02 53 46 62 28 [www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr)

**SEENOVIA** 02 43 64 12 64 [www.seenovia.fr](http://www.seenovia.fr)